

RELATION
 DU VŒU
 QUE L'ARCHICONFRAIRIE
 DES CONFALONS
 PÉNITENS BLANCS
 DE TOULOUSE,
 A FAIT A DIEU,
 A L'HONNEUR
 DE SAINT THOMAS D'AQUIN,
 Pour obtenir la Paix par son Intercession.



A TOULOUSE,
 Chez la Veuve J. P. ROBERT, Imprimeur de la Compagnie
 de Messieurs les Confalons-Pénitens Blancs, Rue Sainte
 Ursule, à S. Thomas d'Aquin.

M. DCC. LXII.
 Avec Permission.





E Vœu fut fait en 1761, étant Prieur
Messire BARNABÉ DE MORLHON,
Ecuyer, Conseiller du Roi, premier Pré-
sident-Présidial, Juge-Mage, Lieutenant-
Général né en la Sénéchaussée de Toulouse; Sous-
Prieur M. ASTRE, Procureur au Parlement; Syndic,
M. PASSARON fils, Avocat au Parlement; Trésorier
M. LAFFITEAU; & a été accompli le Dimanche 10^e.
Janvier 1762, étant Prieur Messire JEAN DE
VASSAL, Conseiller - Secrétaire du Roi; Sous-
Prieur M. ARBANERE, Procureur au Parlement; Syn-
dic, M. PASSARON, fils, Avocat au Parlement, Tré-
sorier M. LAFFITEAU, *continué.*

A V I S.

LES Confrères de l'Archiconfrairie des Pénitens Blancs de Toulouse, toujours attentifs à faire des besoins de l'Église & de l'État, le grand objet de leurs Vœux & de leurs Prières, ne pouvoient manquer de pousser leurs gémissemens vers le Ciel, à la vue de cette longue & sanglante Guerre qui désole l'Europe. Non-contens de leurs Exercices ordinaires de Piété, ils ont cru devoir seconder par une ardeur & des Dévotions particulières, les pieuses intentions du Magistrat qu'ils avoient à leur tête. Il fut résolu qu'on feroit un Vœu particulier à l'honneur de Saint Thomas, pour obtenir, par son intercession, cette Paix désirée par tant de Peuples. Comme l'esprit & les

4
motifs de ce Vœu sont exprimés d'une ma-
nière aussi sensible qu'édifiante , dans
une espèce de Semonce qui fut alors dres-
sée, on a cru le devoir laisser à nos suc-
cesseurs.





DISCOURS,

OÙ EST PROPOSÉ LE VŒU FAIT
à l'honneur de SAINT THOMAS D'AQUIN,
l'année 1761, & accompli le 10 Janvier 1762.



LE Nom de Pénitens, que nous tenons de nos pieux Instituteurs, nous rappelle sans cesse l'esprit de notre état, & les saintes & laborieuses fonctions, qui doivent en être le principal exercice.

Nous ne sommes pas à la vérité obligés à cet aveu public des péchés que faisoient autrefois les anciens Pénitens : mais par cette suppression, nous ne sommes pas dispensés de porter le poids des expiations communes ; au contraire, ce remplacement de la Pénitence publique, nous engage à ajouter, à la vue de nos péchés, celle des péchés de nos Frères ; à offrir pour eux & pour nous, le sacrifice d'un cœur contrit & humilié, que Dieu ne rejette jamais ; & à nous regarder comme des victimes communes, qui se présentent humblement à la Justice irritée, pour arrêter le cours de ses trop justes vengeances.

De-là ces supplications solemnelles & édifiantes, où une fou-

le d'Adorateurs se joignent ensemble, pour faire une sainte violence au Dieu des miséricordes, par le concours de leurs Vœux: où des tendres accens, vivement poussés au-dehors, expriment ceux que le Saint-Esprit forme lui-même au fonds de nos cœurs: & où dans le religieux appareil d'un culte pieux & touchant, nous nous animons à épurer & à perfectionner de plus en plus, en nous, & dans les autres, ce culte intérieur qui seul peut honorer dignement le Seigneur en esprit & en vérité.

C'est-là qu'aboutit une grande partie des Prières que nous chantons & récitons en ce saint Lieu. Vivement attentifs à l'importante recommandation de Saint Paul, de prier pour tous les hommes, (a) nous donnons à nos Oraisons & à nos Supplications, toute cette étendue, & cette ardeur que la Charité inspire. Mais sur-tout nous redoublons notre ferveur, quand, suivant toujours la Doctrine de S. Paul, nous offrons nos Vœux pour LOUIS-LE BIEN-AIMÉ; pour notre pieuse Reine, pour Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine, pour toute la Famille Royale; & que nous demandons pour les Ministres préposés par Sa Majesté à l'exécution de ses Ordres (b), cet esprit d'intelligence, de force & de droiture, qui maintient la Paix dans le Royaume; qui par des liens, aussi doux qu'intéressans, unit les Sujets pénétrés de la plus vive tendresse pour leur Roi. A ce Roi qui est lui-même si plein d'amour & de bonté pour ses Peuples: & qui mettant les intérêts de la Religion à la tête de toutes les dispositions politiques, nous donne le moyen de mener une vie tranquille, en toute sorte de piété & de pureté (c).

Mais si ces Prières communes font la matière ordinaire de nos Exercices, ne convient-il pas aussi que dans des occasions singulières, un redoublement de ferveur nous porte à des Pratiques particulières de Piété & de Pénitence?

(a) I. Timoth. 26. *Obsecro.... fieri obsecrationes pro omnibus hominibus.*

(b) Ibidem. *Pro Regibus & omnibus qui in sublimitate sunt.*

(c) Ibidem. *Ut quietam & tranquillam vitam agamus in omni pietate & castitate.*

Or quand cette ferveur de Prières publiques fut-elle plus nécessaire que dans ce temps triste & orageux, où une Guerre cruelle & opiniâtre, armant presque tous les Princes de l'Europe les uns contre les autres, désole le Royaume des uns, & épuise les richesses des autres? Où de combats sanglants & réitérés ne présentent que des défaites décorées d'un vain nom de triomphe; ou bien des triomphes presque aussi ruineux que les défaites: où enfin de revolutions perpétuelles, funestes à tous ceux qu'elles intéressent, font voir le glaive d'un Dieu vengeur, justement levé contre toute chair, parce que toute chair est coupable à ses yeux.

Ce Dieu juste & terrible, est cependant un Dieu clément & miséricordieux. Il punit en Juge: il corrige en Père: il frappe les Pecheurs pour les ramener: & s'il multiplie ses fléaux, c'est afin de nous porter à faire des efforts multipliés pour les détourner par la pénitence.

Entrons, MM. dans cet esprit si propre à notre Compagnie. Distingués des autres, par notre antiquité, tâchons, par de pieux, mais humbles efforts, de nous distinguer par les empressements de notre zèle. Ne nous laissons pas de solliciter auprès de Dieu cette Paix, dont seul il doit être l'Auteur; & que peut-être il n'a si long-temps différé de nous donner, que pour nous faire mieux sentir que c'est sur lui, & non sur la valeur des Capitaines, ou sur l'habileté des Politiques que nous devons en fonder toutes les espérances.

Ce sont, MM. les vœux qui ont fait naître l'idée d'un Vœu commun; où, par une surabondance de dévotion, la Compagnie ajoutera aux Prières qu'elle a fait avec le reste du Diocèse, celles que son amour singulier pour la Paix, lui inspire de renouveler. Ce Vœu, c'est de promettre à Dieu, que pour obtenir de sa bonté cette Paix si désirée, nous irons en Procession devant le Tombeau de Saint Thomas d'Aquin, pour prier ce grand Saint de vouloir bien être notre Médiateur & notre Intercesseur auprès de la divine Majesté, & de nous obtenir cette abondance de secours, dont il a si noblement dépeint &

si solidement justifié la nécessité, pour tous les différens besoins des Fidèles.

Nous avons choisi ce Saint Docteur; parce que son Corps, que nous avons le bonheur de posséder dans notre Ville, est un précieux garant de la puissante protection qu'il promet; comme il doit être un motif pressant, qui anime notre piété. Ne seroit-ce pas une espèce de honte pour notre Patrie, que, possédant un si grand trésor, elle en laisât la valeur comme indifférente, en négligeant de l'employer dans les pressants besoins?

2°. Nous allons encore, avec une confiance particulière, à Saint Thomas, parce qu'étant, par son illustre Naissance, uni à l'Auguste Maison de Bourbon, & par conséquent au noble Sang de nos Rois, il est par-là, comme intéressé à solliciter pour eux la protection du Très-Haut. C'est de cette prérogative, glorieuse tout-à-la-fois, à Saint Thomas & à la France, dont le fameux Cardinal Duperron, nous a laissé un éclatant témoignage, quand dans une Harangue prononcée en 1615 devant tous les Etats du Royaume, il déclara hautement, que Saint Thomas étoit Prince & Parent du Roi Saint Louis. Il appartient donc aussi à la Maison regnante; puisque, comme tout le monde sçait, c'est de Robert Sixième, Fils de Saint Louis, qu'on en alla prendre la Tige, quand la Race des Valois n'eut plus de Successeur. Or comme les liaisons naturelles & raisonnables, que les Saints ont eu sur la Terre, ne cessent pas, mais au contraire, se perfectionnent dans le Ciel, par la consommation de la charité, nous ne devons pas douter que celle de Saint Thomas ne donne aux siennes toute la perfection dont elles sont susceptibles; & que ce grand Saint n'ait une attention singulière, sur un Royaume, où un de ses Alliés occupe le Trône du Pieux Monarque qui lui fut si étroitement uni.

Enfin notre Compagnie étant depuis peu associée à la Communauté des RR. PP. Dominicains, il étoit convenable d'entrer avec eux en Société & en Communication des Prières.

Quand

Quand nous gémirons au fonds du Temple, cette foule vénérable des Prêtres pleurera entre le Vestibule & l'Autel. Et que ne faut-il pas espérer de ces Vœux unanimes, auxquels nous ne devons pas douter que la charité de tant de Freres unis, ne donne une force & une efficacité particuliere? Ainsi nous vous proposerons de faire tous un Vœu public, d'aller en Proceſſion à l'Eglise des RR. PP. Dominicains, où reposent les Vénérables Reliques du Docteur Angelique Saint Thomas d'Aquin; d'y chanter une Messe ſolemnelle, pour demander au Seigneur qu'il veuille bien nous accorder la Paix, la Santé de notre Auguſte Monarque, de notre pieuſe Reine, de Monſeigneur le Dauphin & de toute la Famille Royale: ce que nous exécuterons après que nous aurons obtenu la Permiſſion de Monſeigneur l'Archevêque, pour l'accompliſſement de ce Vœu; & la Compagnie a unanimement délibéré de faire le Vœu propoſé par M. le Prieur, & de l'accomplir dès que la Permiſſion en aura été accordée.

Et le 27, dernier Dimanche de Décembre, M. le Prieur, attendu l'abſence de M. Vaſſal, Prieur actuel, a dit: Nous venons vous annoncer, que Monſeigneur l'Archevêque nous a accordé la Permiſſion d'accomplir notre Vœu; & nous ne pouvons, MES FRERES, le faire dans une conjoncture plus favorable. Tâchons, par une pieuſe, mais humble émulation, de redoubler nos Vœux empreſſés; tout doit en exciter les plus vives ardeurs; la Juſtice des Armes du Roi, ſon amour ſincere pour la Paix, qui l'avoit porté à faire les plus grands Sacrifices, en offrant les conditions les plus avantageuſes à ces fiers Inſulaires; qui ſe jactant du Titre ſaſtueux de Rois de la Mer, prétendent à l'Empire univerſel de cet élément; veulent ſ'en rendre les Maîtres abſolus, & perpétuer la Guerre juſques à ce qu'ils ayent achevé de nous enlever les Poſſeſſions qui nous reſtent dans le continent, & attaquer, ſans doute après, celles de nos Voifins & Alliés.

Le refus que le Miniſtere Britannique a fait de ces Condi-

tions de Paix , est une preuve non -équivoque des projets ambitieux de cette superbe Nation. Aussi ce refus obstiné a tellement indigné , irrité , & soulevé toutes les Puissances de l'Europe contre elle , qu'il a animé , excité & allumé leur zèle à défendre des intérêts communs à tous , & à réunir toutes leurs forces pour terrasser ce fier & audacieux Goliath.

C'est ce même refus qui a produit la noble émulation de tous les Etats du Royaume , à donner à notre Auguste Monarque les marques les plus éclatantes & les plus réelles de leur fidélité & de leur affection. C'est lui qui a inspiré cette vive & religieuse attention de l'Illustre Primat des Gaules , Président des Etats du Languedoc , à saisir les heureuses dispositions où se sont trouvés les cœurs des Habitans de cette Province , pour faire don au Roi d'un Vaisseau des plus formidables : objet à la vérité de peu de conséquence en lui-même ; mais objet inappréciable dans son principe & dans ses effets : dans son principe , en ce qu'il est un Monument précieux du zèle & de l'amour des Habitans de sa Province pour la gloire du Roi & le bonheur de l'Etat ; dans ses effets , en ce que cet exemple a donné le signal à toutes les autres Provinces , & à tous les divers Etats du Royaume , pour signaler à l'envi le même zèle & la même affection. Que ne peut un Monarque aimé de ses Sujets , lorsqu'il en est le Pere ?

C'est lui qui a produit ce Pacte de Famille , qui fera à jamais un Monument glorieux de l'esprit , qui regne dans l'auguste Maison de Bourbon ; & de la sagacité de ce vigilant & sage Ministre , qui en a été l'Auteur : nœud qui sera pour la Postérité un bouclier impénétrable , propre à repousser tous les traits dont cette illustre Maison pourroit être attaquée ; & dont par une modération inaltérable , & qui lui est naturelle , elle ne se prévaudra jamais contre les Puissances qui voudront vivre en paix avec elle.

C'est enfin ce même refus qui a ranimé ce zèle universel de la Nation , & excité un chacun à paroître bon Français , bon Sujet & bon Citoyen ; & nous faisons tous gloire d'en soutenir

le noble caractère. Mais puisque nous sommes de plus les Membres d'une pieuse Société, destinée à prier pour les besoins publics, il convient que nous ajoûtions à nos autres efforts ceux qui nous sont propres en cette dernière qualité; que tandis qu'il y a de nos Parens, de nos Patriotes, de nos Confreres qui combattent dans la plaine contre Amalech, nous levions les mains au Ciel pour attirer sur eux la protection & le secours d'en-haut; & que le nom adorable de JESUS, qui est le signe de notre Milice spirituelle contre les Ennemis du Salut, devienne, par la ferveur de nos prieres, un signe de victoire & de repos contre les attaques des Ennemis extérieurs, qui cherchent à les troubler.

Allons donc, avec humilité & confiance, nous prosterner au pied des Autels, & demander ardemment à celui qui commande aux vents & à la mer, de dire au Monde de se calmer, & le Monde se calmera. Ainsi il ne nous reste que de fixer le jour auquel nous nous rendrons dans le Saint Temple: nous y passerons la plus grande partie du jour, & nous joindrons, autant que nous le pourrons, les exercices de piété & de pénitence usités dans la Compagnie.

En conséquence de cette Délibération, on fixa le jour de l'accomplissement du Vœu au 10^e. Janvier de la présente année 1762. La veille, la solemnité fut annoncée avec l'appareil qui convenoit; c'est-à-dire, d'une manière distinguée, mais touchante & religieuse. L'Eglise étoit aussi décorée dans le même goût. Les Tapisseries qui commençoient d'être tendues devant la Porte, furent continuées tout le long du grand Vestibule de ce superbe Temple; ce qui ne se pratique que dans les Solemnités extraordinaires.

Outre les deux Autels qui sont toujours devant le magnifique Mausolée de Saint Thomas, on en avoit élevé deux autres, & par ce moyen on pouvoit célébrer, & on célébra en effet, continuellement quatre Messes devant les Saintes Reliques, sans que les Prêtres se détournassent l'un l'autre. Dès le matin un nombre de Pénitens Blancs s'étoient rendus à l'Eglise des

FF. Prêcheurs, où revêtus de leur Sac, ils servoient les Messes basses à ces quatre Autels. On ne cessa aussi d'en dire dans les Chapelles de l'Eglise.

Vers les dix heures arriva la Procession de MM. les Pénitens Blancs, avec un arrangement qui, charmant les yeux des Spectateurs par le bel ordre qui y regnoit, édifioit en même tems leur Religion par la tendre piété dont il étoit accompagné. D'abord paroissoit la Bannière de la Confrairie, qui est d'un beau Damas blanc, enrichi de broderies; & puis la Croix, entourée d'un Voile magnifique; devant ou au tour de ces signes sacrés de Religion, étoient plusieurs Pénitens, portans des Flambeaux, d'Encensoirs & leurs grands Bâtons de Cérémonie. La rigueur de la Saison n'empêchoit pas qu'ils ne fussent pieds-nuds; ce qui fut très-touchant. Après cela venoient environ une centaine de Pénitens, chantant des Prières relatives aux circonstances. Ensuite paroissoit un autre Guidon, qui est aussi de Damas blanc, avec un bord d'or & d'argent, au milieu duquel étoit d'un côté le Nom de JESUS, signe de la Confrairie, & de l'autre l'Image du Docteur Angelique, tous deux en broderie; & c'est le Monument de Piété que la Confrairie offroit à Saint Thomas, pour être suspendu devant son Tombeau.

Après ce second Guidon, marchaient encore environ cent Pénitens: Et puis paroissoit une autre grande Bannière, où est représenté en Grand, le Docteur Angelique triomphant des Ennemis de la Religion: Et c'est à la suite de cette dévote Image, que marchaient un nombreux Clergé d'Ecclésiastiques revêtus de Surplis, qui composent la célèbre Congrégation de la Milice Angelique de Saint Thomas, établie chez les Dominicains. La Communauté de ces Pères reçut la Procession à la Porte.

Arrivés dans cet ordre, les pieux Confrères, après avoir adoré le Saint Sacrement, qui demeura exposé durant tout le jour, commencerent de chanter la Grand'Messe devant le principal Autel de Saint Thomas, où tout brilloit par l'éclat des

des Ornaments. La majesté des Cérémonies, & le grand nombre d'Officiers, tant Clercs, que Pénitens, qui servoient dans le Sanctuaire. Mais où tout fut encore plus attirant par l'ardeur & la piété qui se faisoit vivement sentir. Et cette piété toucha, sur-tout dans le grand nombre de Confrères qui firent leur Communion, & qui venant recevoir la Sainte Eucharistie de quatre en quatre, se retiroient avec un ordre & un air de dévotion qui attendrit jusques aux larmes. Il ne cessa tout le matin d'y avoir dans cette Eglise un très-grand nombre d'autres Communions. Après la Messe, des Pénitens restèrent en Sac devant le Saint Sacrement; & toujours il y en eut qui y prièrent jusqu'à Vêpres. Grand nombre de Confrères dînèrent au Refectoir des Dominicains. Ils y étoient seuls, revêtus de leur Sac, faisant maigre, mangeant en silence, écoutant la lecture faite par un Ecclésiastique en Surplis.

Peu de temps après cette religieuse Agape, les FF. Prêcheurs chantèrent leurs Vêpres; & les Pénitens chanterent ensuite les leurs; ce fut avec la même piété & le même appareil que l'Office du matin. On ne crut point devoir y mêler la Musique, parce qu'elle ne convenoit pas à la Cérémonie, telle qu'on l'avoit préparée, toute de dévotion & de recueillement. Mais un Faux-Bourdon au *Magnificat*, chanté avec autant d'harmonie, que de ferveur, suppléa à cette partie de la pompe, qu'on avoit jugé à propos de supprimer.

Après les Vêpres, le Prieur des Dominicains prononça un éloquent Discours, relatif à la Solemnité. On auroit bien désiré de le donner au Public; mais le Prédicateur ayant été inflexible dans le refus qu'il a fait de le laisser imprimer, il faut se contenter du court précis qu'on a ajouté à la fin de cette Relation. Il est, au reste, inutile de faire remarquer qu'il y auroit de l'injustice à porter un jugement absolu de toute la Pièce, par cette espèce d'esquisse, qui ne peut en donner qu'une très-légère idée.

Le concours du Peuple étoit si grand, que les deux Nefs de cette vaste Eglise avoient peine de le contenir. On ne se

lassoit point de la continuation de ces Saintes Cérémonies : tellement que quoique la Procession des Pénitens fût encore plus nombreuse au retour , qu'elle n'avoit été le matin , ils furent entourés & suivis d'une foule prodigieuse de monde ; & quand ils arriverent , ils trouverent leur Chapelle presque toute remplie.





ANALYSE DU DISCOURS
 PRONONCÉ
 A L'OCCASION DU VŒU
 DE MESSIEURS
 LES PENITENS BLANCS.

TEXTE.

Et nunc orate Deum omnium ut det nobis jucunditatem cordis, & fieri pacem in diebus nostris Israël per dies sempiternos.

Et maintenant, priez le Dieu de toutes choses, qu'il daigne vous accorder la joie du cœur, & que pendant nos jours & pour jamais, il fasse fleurir la Paix dans Israël. *Au Chap. 5. de l'Ecclésiastique.*

EXORDE.

A INSI, après le triste récit des malheurs & des fléaux divers, dont le Peuple Juif fut successivement affligé; après la chute de ces vaillans Machabées, devenus tour à tour le bouclier de la Patrie, & la terreur des Ennemis, le grand Pontife Onias, environné des

Prêtres & des Lévites, conjuroit l'Assemblée d'Israël, par la considération de tant de calamités passées, de demander avec larmes, au Seigneur, une Paix durable & solide. *Et nunc orate, &c.*

C'est dans la même vue, MES CHERS CONFRERES, qu'attendris sur les malheurs inséparables de la Guerre; que touchés des horreurs qui la suivent de près, & des calamités qu'elle répand au loin, vous offrez des Vœux nouveaux, & vous présentez des Offrandes solennelles au Tout-Puissant. Vous reclamez l'Intercession des Saints, pour obtenir de sa clémence cette Paix si nécessaire à l'Eglise, à l'Etat, à l'Europe entière. *Et nunc orate, &c.*

DIVISION.

Les motifs d'un tel Vœu sont solides & pressans. 1. P. Ils exigent donc de vous des dispositions Chrétiennes & pieuses. 2. P.

PREMIERE PARTIE.

QUELQUE juste & quelque légitime que soit la Guerre, elle ne laisse pas d'être un fléau de la Justice Divine, dont le courroux éclate même sur les Vainqueurs. Le même Dieu qui les couronne d'une main, les frappe & les châtie de l'autre. Et de-là, MES CHERS CONFRERES, quels pressans motifs pour animer votre piété? Vous êtes Hommes, & c'est le Sang de vos semblables & de vos Frères qui est répandu; motif d'Humanité. Vous êtes Citoyens, & ce sont les intérêts de la Patrie qui sont en danger; motif du bien public, amour de l'Etat. Vous êtes Chrétiens, & ce sont les Membres de Jésus-Christ, les Enfans de l'Eglise, dont la destruction mutuelle intéresse le cœur de cette Mere paisible, qui abhorre le sang & le carnage. Motif de Religion.

1°. Quelque vaste que puisse être l'intelligence de l'Homme, avec toutes les ressources de son industrie, il ne peut suffire

fire à la multiplicité infinie de ses besoins, ni parer contre les dangers qui le menacent, que par les secours de ses semblables. Tout ce qui entretient cette douce harmonie, coopere donc à la félicité de l'Homme; tout ce qui l'altère, afflige le Sage, & attendrit son humanité. S'il souscrit par réflexion, aux moyens que la République réclame, pour arrêter, ou repousser les efforts de ses Ennemis, il déplore en secret la cause fatale qui les rend nécessaires. Ami du Genre Humain, il reconnoît des Hommes, il chérit des Frères parmi tous ses semblables. Toujours il déteste le fléau destructeur qui les moissonne; & des lauriers arrosés d'un sang si précieux, perdent à ses yeux une partie de leur éclat: tant est puissante la tympathie qui lie l'Homme avec ses semblables.

A cette pente généreuse, si nous ajoûtons, M E S C H E R S C O N F R E R E S, les liens du sang & de l'amitié, les intérêts des Familles, la défense de nos héritages, le calme & le repos que nous procurent, parmi les horreurs de la Guerre, ces Citoyens magnanimes, qui s'exposent pour nous sauver: quel nouveau motif de tendresse & de reconnoissance.

Aussi, au premier récit d'un combat, d'une victoire même, quel trouble, quel saisissement contrastent avec la joie & l'allégresse publique! que de pleurs répandus sur les tristes victimes, que le glaive ennemi vient d'immoler!

Ici, c'est Rachel, inconsolable sur la mort d'un Fils chéri, qu'elle ne reverra plus: Là, c'est David, pleurant son tendre Jonathas. Par tout on regrette les Forts d'Israël, dont la valeur éprouvée dans les combats, rend encore la perte plus sensible. O épée du Seigneur, s'écrie-t-on, avec le Prophete Jérémie! ô épée terrible & redoutable, ne te reposeras-tu jamais! *O mucro Domini usquequo non quiesces!*

2°. Mais, vous n'êtes pas simplement Hommes: Vous êtes Citoyens; sous ce point de vue, Membres d'une Famille immense, dont les intérêts sont en péril. L'amour du Bien public, doit, par conséquent, animer les Vœux que vous offrez au Dieu de Paix.

En effet , Chrétiens , quel terrible fléau que la Guerre ! Il mine , il épuise , il ébranle , il renverse enfin les plus-puissantes Monarchies ; & si ces antiques & formidables Empires , qui , dans leur vaste étendue , embrassoient presque l'Univers , ne subsistent plus que dans l'Histoire ; ce n'est pas ailleurs qu'il faut en chercher la décadence. La Guerre les avoit élevés , la Guerre les a détruits. Ses effets , les plus ordinaires , & les moins déplorables , sont toujours des malheurs & des plaies funestes à la Patrie. Les besoins augmentent , ses ressources diminuent ; l'élite de ses Enfans périt à ses yeux.

Voilà , MES FRERES , ce qui rend ce fléau plus sensible & plus accablant , par rapport à nous : Voilà ce qui déchire plus cruellement le cœur Français , naturellement généreux & dévoué au Service du Prince. Quelle désolation , en effet , n'éprouve-t-il pas , lorsque le devoir & l'inclination l'engagent à sacrifier au bien public , des ressources que le besoin domestique reclame pour lui-même & pour ses Enfans. Mais , si l'amour Paternel cède à l'utilité commune , & au bien de la Patrie , le sentiment qui l'attache à son propre Sang , subsiste toujours. S'il est fidèle , parce qu'il est Sujet ; il est tendre , parce qu'il est Père ; & la Guerre ne peut que l'affliger , dès qu'elle oppose , à un penchant naturel & légitime , un devoir plus étroit & plus essentiel.

Eh ! quels sentimens plus légitimes , que ceux que son Prince veut bien partager avec lui ! Oui , jetez les yeux sur le Trône , & vous y verrez un Roi plus attentif à donner des preuves de sa tendresse , qu'à faire éclater sa Puissance ; un Roi plus occupé à mériter le Titre de Bien - Aimé de son Peuple , qu'à acquérir celui de Vainqueur de ses Ennemis ; un Roi , d'autant plus aimable , en effet , si j'ose me servir de cette expression , qu'il est plus touché de nos pleurs ; & que c'est dans son ame royale , qu'ils vont tous se confondre , & se réunir comme dans leur centre. Il gémit de nos pertes , n'en doutez pas , & les malheurs de ses Sujets , sont la cause perpétuelle de ses larmes. *Rex lugebit , & Princeps inductur mœrore.*

Il faut donc, que sous ce point de vue, & en qualité de Citoyens ; vous sollicitiez la cessation de ce fléau redoutable.

Mais, vous le devez encore comme Chrétiens ; & c'est le troisième & dernier Motif ; qui est celui de la Religion. Ce n'est pas que je veuille improuver l'exercice des Armes. Je sçais que la Religion en autorise l'Usage ; qu'elle reconnoît le Seigneur pour le Dieu des Armées, & le Dispensateur des Victoires : qu'il est même de Guerres appellées par l'Ecriture, les Guerres du Seigneur ; mais je sçais aussi que cette Religion sainte en redoute les suites, & qu'elle ne cesse d'en solliciter la fin. Il est vrai que la Profession des Armes a eu des Josué, des David, des Josphat, des Judas - Machabées ; & parmi nous des Louis. Mais, qu'ils sont rares, ces Héros, qui, parmi le tumulte & la licence des Armes se souviennent qu'ils sont Chrétiens !

Et de-là, quel sujet d'affliction pour l'Eglise, cette Mère tendre, qui chérit ses Enfans d'un amour si pur & si parfait ! Assurée de la pureté de leur foi, s'ils viennent à succomber sous le fort des Armes, elle se hâte, à l'imitation de Judas Machabée, d'offrir pour eux, des Sacrifices & des Prières ; de renouveler, sur ces Autels, l'Immolation de l'Agneau sans tache, dont le Sang purifie les Vivans & les Morts. Mais, hélas ! Chrétiens ! le mérite infini de ce Sang ; la Miséricorde éternelle, dont il est le gage, sont réservés uniquement à ceux qui meurent dans la piété. *Qui cum pietate dormitionem acceperant* (a). Eh, combien, le feu du Combat, est-il capable d'en affoiblir le sentiment : qu'il en est peu, qui, dans ces sanglantes agitations, ne se proposent que de Motifs de Religion !

C'est, MES CHERS CONFRERES, le principal objet que vous devez vous proposer dans le Vœu que vous faites aujourd'hui... Il ne vous suffit donc pas de demander la Paix, comme utile & avantageuse à l'Etat : vous devez, de plus, la désirer comme en quelque sorte nécessaire à la République Chrétienne.

(a) 2. Mac. 12. 46. *Qui cum pietate dormitionem acceperant*

SECONDE PARTIE.

PLUS les actions consacrées par le Vœu, sont excellentes en elles-mêmes, plus elles exigent de notre part des dispositions héroïques & proportionnées à leur excellence. Envain Israël infidèle offre de nombreux sacrifices au Seigneur; ce Dieu terrible & jaloux rejette avec mépris des hosties que l'hommage du cœur ne sanctifie pas. *Non accipiam de domo tuâ vitulos.* C'est donc dans le cœur, MES CHERS CONFRERES, que vous devez puiser les dispositions nécessaires pour rendre vos Vœux agréables. Dispositions que l'objet de celui que vous offrez en ce jour semble déterminer lui-même.

Vous demandez la Paix: vous devez donc être pénétrés de douleur à la vue des crimes, causes fatales de la Guerre. Vous la demandez par la médiation des Saints: vous devez donc en réclamer religieusement la protection & les suffrages.

1°. Oui, Chrétiens, c'est dans nos iniquités que prennent leur source les maux dont la Patrie est affligée. C'est donc par la pénitence que vous devez en arrêter le cours, c'est donc en expiant vos propres péchés & les péchés du Peuple, que vous obtiendrez enfin cette Paix si long-temps désirée.

Premièrement, vos propres péchés; parce que le Seigneur n'écoute que les cris du Juste ou du Pénitent. Une ame obtinée dans ses desordres à beau crier, ses clameurs ne le touchent pas. *Cum clamaverint ad aures meas voce magna non exaudiam eos.*

Secondement les péchés du public. C'est de vous qu'on attend cette noble effusion de charité; c'est de vous qu'on l'exige. Ce n'est pas en vain que revêtus des livrées de la Pénitence, rangés sous l'Etendart de la Croix, vous en élevés publiquement les Trophées sur les ruines de la corruption générale. Cet éclat du Triomphe d'un Dieu mort pour la rédemption de tous; l'appareil dont vous l'accompagnés en ce jour solennel; le motif qui vous à conduits dans ce Temple auguste;
tout

tout annonce aux Témoins de ce religieux spectacle, ce qu'ils doivent attendre de votre piété.

Et ne me demandez pas ce que pourront opérer les Prières d'un si petit nombre, à côté des excès de tout un Royaume. Ce n'est pas la multitude des Supplians, c'est la ferveur de leurs Supplications qui désarme la colère céleste. Dix Justes, selon la promesse que Dieu en faisoit à Abraham, eussent suffi pour faire épargner sept Villes, dont l'abomination étoit montée à son comble. *Quid si inventi fuerint ibi decem (Justi) . . . non delebo propter decem.*

Mais afin que ces Ames pures ne mettent pas une confiance présomptueuse dans leurs Prières ; qu'elles ne se glorifient pas dans leurs bonnes œuvres, il leur inspire, comme autrefois à Judas Machabée, la pensée de recourir à la médiation des Saints.

2°. Et c'est ici, MES CHERS CONFRERES, que vous devez sur-tout ranimer votre ferveur & votre Religion : & comment cela ? En imitant les exemples, en suivant les maximes du grand Docteur, dont vous venez implorer l'assistance. En effet, dit S. Jean Chrifostome, loin de rendre hommage aux Amis de Dieu par des Fêtes pompeuses & solennelles ; loin de mériter leur protection par des Vœux publics ; on insulte en quelque sorte à leur Sainteté, dès qu'on ne se propose pas de marcher sur leurs traces. . . . En vain S. Thomas d'Aquin, la lumière autrefois de notre France, & désormais de toute l'Eglise, offre-t-il au Très - Haut des Vœux & des Prières, pour obtenir cette Paix que tant de Fidèles demandent avec Nous ; si nos crimes y mettent obstacle. Quand Moïse & Samuel se présenteroient devant moi, dit le Seigneur, pour désarmer mon juste couroux contre un Peuple indocile & criminel, la présence de ces Ames si pures ne sçauroit l'appaiser. *Si steterunt Moïses & Samuel coram me, non est anima mea ad populum istum :* Ainsi la Prière de Thomas, ce Docteur si humble, si éclairé, prosterné devant mon Trône, loin de calmer ma colère, ne peut qu'exciter mon indignation ; qu'armer mon bras vengeur contre de Chrétiens qui n'usent des

lumières de sa Doctrine & de l'exemple de ses vertus, que pour m'outrager avec plus de malice. *Si steterint, &c.*

Voulez-vous donc, MES CHERS AUDITEURS, que ce grand Saint intercède utilement pour vous; que tandis que l'Ange de l'Ecole, comme celui de Tobie, présente devant l'Autel de l'Eternel vos larmes & vos offrandes, le Dieu de toute consolation ne les rejette pas? empêchez que la voix de vos crimes ne coupe celle de votre intercesseur. Retraced par votre conduite les vérités & les maximes qu'il n'a transmis dans ses Ouvrages à la posterité, qu'après les avoir exprimées dans ses Actions & justifiées par ses exemples. A la vue de ce superbe Tombeau qui renferme sa dépouille mortelle; rappelons-nous, Chrétiens, la piété de nos Pères, Représentons-nous ce précieux Trésor que l'Italie rendoit à la France, accordé par préférence à cette Ville, qui jouit à juste titre de la prérogative de sçavante & de sainte. Ce que Jérusalem vit autrefois dans la translation de l'Arche sainte sur la Montagne de Sion, Toulouse l'admira dans celle de ces Reliques sacrées: elle vit un Peuple inombrable, un concours général de toutes les Parties du Royaume, une multitude de Lévités & de Pontifes, la Noblesse, les Grands de l'État, & à leur tête un Prince de France, comme un autre David, donnant dans ce spectacle de Religion, le premier exemple d'une piété si digne de sa Naissance; & enfin, les prodiges que le Tout-Puissant opéra par l'intercession de ce grand Saint, rendre un témoignage éclatant à son crédit auprès de la Divine Majesté. . . . Parmi ceux qui se sont fait un devoir de le réclamer en ce jour, admirez le zèle ardent & éclairé de ces élèves fidèles, qui sous le nom de Milice Angelique, l'invoquent chaque semaine comme leur Protecteur, après l'avoir choisi pour leur Maître. Admirez spécialement cette édifiante & ancienne Compagnie, que la dévotion rassemble au-tour de son Sépulchre, pour trouver dans sa médiation des secours qu'elle craint de ne pas avoir par ses propres Prières. Mais par cela même, que ne devons-nous pas attendre de leur efficacité? Quels Vœux plus utiles

pour la paix que ceux qui sont arrosés des larmes de la Pénitence !

Hélas ! Chrétiens : à ce nom de Paix , ne sentez-vous pas renaître je ne sçais quelle joie que l'espérance inspire ? Non , si les apparences ne nous font pas illusion , elle ne sçauroit tarder à paroître , cette Paix si long-temps désirée. Nous en avons vu le présage heureux ; & quel présage !

Ah ! Seigneur , du haut de votre Tabernacle , approuvez , confirmés , scellés vous-même cette Alliance nouvelle , ce pacte fortuné que les deux plus grands Rois du monde viennent de former au nom & sous les auspices de leur sang. Serrez , ô mon Dieu ! ce lien auguste qui les unissoit déjà , & qui va les unir plus étroitement que jamais. Que les Bourbons soient toujours inséparables des Bourbons : que leurs deux Peuples n'en fassent qu'un ; que le nœud sacré de l'Alliance dont la nouvelle a fait verser à l'un & à l'autre des larmes de joie & de tendresse , dure autant que leur Trône ; que ce Trône soit immortel comme leur Gloire ; qu'ils regnent à jamais sur nous ; que les Anges Tutelaires des deux Empires conservent perpétuellement leur Race & leur postérité ; qu'enfin cette Alliance soit comme votre Arc , lorsqu'il parut dans les nuës , un signe de Paix & de reconciliation pour tous les Peuples. Amen.

